Les gaîtés de l'assurance maternité : c'est une erreur : nous ne faisons pas nos enfants toutes seules

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **50 (1962)**

Heft 15

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-269949

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quelle est la valeur éducative de ce personnage extraordinaire?

TINTIN

Allez, foin d'hypocrisie ! Avouez que certains soirs, les gosses couchés, il vous arrive de suivre d'un œil gourmand les péripéties tintinesques. Et vous frissonnez, et vous frémissez, et vous craignez pour la vie de ce garçon trop tôt grandi, flanqué de Milou, son fox mi-mondain, mi-gavroche. Sans oublier, bien sûr, le pétaradant capitaine Hadock et le déliquescent professeur Tournesol. Tout ce petit monde virevolte, pirouette, s'amuse à vos dépens au hasard d'un imbroglio, d'un verre de wisky, d'une œillade discrète de Dupond à Dupont, détectives d'opérette.

Mais si vous n'avez pas encore eu l'occasion de plonger le nez dans la vie mouvementée de Tintin, je vous le conseille vivement. Vous en retirerez un plaisir de choix — à moins que vous soyez dépourvue du sens de l'humour — et des informations précieuses sur les aspirations « littéraires » de vos enfants. C'est que Tintin, et son créateur, le dessinateur belge, Hergé, font figure de phénomènes rassurants à une époque où des hommes d'affaires sans scrupules inondent le marché de la presse enfantine de publications abjectes, dans lesquelles le mauvais goût le dispute à la bêtise.

Premiers balbutiements de la littérature enfantine

Mais là, peut-être, serait-il utile d'opérer un retour en arrière et de se livrer à un bref historique de la littérature réservée aux enfants.

Dès l'abord, constatons qu'avant Rousseau, qui, le premier, dans l'*Emile* a bouleversé les concepts de l'époque en découvrant que l'enfant n'était pas un adulte en miniature, mais qu'il possédait une personnalité distincte, les livres voués aux tout jeunes étaient inexistants, si l'on fait une exception pour quelques volumes scolaires indigestes dus au Jansénistes, pour les contes de Perrault (hélas farcis d'éléments étrangers à l'enfant).

Enfin, Fénelon vint. Et grâce à lui, un traité d'éducation « par le divertissement », consacré aux filles, ce qui constitue un événement digne d'être signalé en un siècle où l'on ne pense qu'à orner la tête des garçons.

Jusqu'au Second Empire, on assiste à la prolifération d'une presse enfantine truffée de sensibleries, exsangue, moralisatrice et à l'usage exclusif de petites filles anémiques, issues d'une noblesse ou d'une bourgeoisie bien assise dans son confort moral et matériel. Pas de quartier pour la vérité : le monde est divisé en bons (généralement beaux) et en méchants (généralement laids). A remarquer, en passant, que la richesse était l'apanage de la beauté et de la bonté, cependant qu'une « honnête » pauvreté — les bien pensants ont besoin de malheureux pas trop subversifs pour mettre leur conscience à l'aise — était la compagne des gens difformes ou raisonnablement serviles. Voir à ce propos les écrits de la comtesse de Ségur, née Rostopchine, ou l'interminable série des « Polyanna ».

Il a fallu Selma Lagerlof, Jules Verne, Daniel Defoe, pour qu'enfin des auteurs prennent pour point de départ des éléments réels, encore que la fantaisie soit loin d'être absente de leurs ouvrages. Enfin, les enfants ne considéreront plus le monde au travers de mythes inventés pour une cause plus intéressée que louable, mais auront une vue valable des réalités et des vérités du monde qui les attend, de ce monde en perpétuelle évolution.

En perpétuelle évolution... Et c'est bien parce que l'époque parle violence, feu et sang que certains spéculent sur le besoin inné chez chaque enfant de mouvement et d'aventures pour lui inculquer, par le truchement d'hebdomadaires infectes, bariolés et bon marché, des notions simplistes, presque toujours bellicistes, souvent teintées de sexualité malsaine, propre à le déséquilibrer au seuil de sa vie d'adulte. L'Etat devrait pouvoir lutter contre de tels abus, en faisant fi des intérêts financiers de quelques grands trusts internationaux.

Tintin, lui, avec sa mèche blonde et ses « golfs » anachroniques, a su éviter cet écueil. D'aucuns le soupçonnent de cléricalisme sous-jacent et d'antipathie marquée pour des idées véhiculées par le vent d'est. Voyons dans cette attitude négative les signes du dépit, tout en reconnaissant que Tintin doit l'existence à un crayon qui a été préalablement tenu sur les fonts baptismaux. Sa profession de foi est cependant si discrète que ceux qui y seraient opposés ne peuvent décemment en prendre ombrage.

Cela dit, tentons d'analyser les raisons du foudroyant succès de notre petit bonhomme.

Un remarquable pouvoir éducatif

Elément d'importance : le dessin, qui s'accroche, qui colle à la réalité de façon surprenante, sans jamais se permettre le moindre des écarts. Je me souviens, par exemple, du court épisode, dans l'*Affaire Tournesol*, durant lequel Tintin poursuit une bande d'agents politiques peu recommandables à Genève et dans ses environs immédiats. Tout est reproduit avec un souci étonnant du détail : trams, gendarmes, gare, hôtels, jusqu'à la trogne caractéristique et boursoufflée d'Helvètes nourris au vin blanc, jusqu'aux bornes kilométriques savoyardes... Même souci d'exactitude, inutile de dire, partout où Tintin est appelé à se manifester. Et devant tant de sérieux mis à les documenter, les enfants ne sont pas dupes : ils apprécient et se sentent inconsciemment flattés ; ils suivent avec d'autant plus d'attention les aventures de leur héros sachant que tout ce qu'on leur montre ne ressortit pas à l'invention gratuite. En somme, une espèce de documentaire à intrigue qui les balade sous toutes les latitudes et leur fait rencontrer une foule de gens dissemblables, croqués sur le vif avec un sens aigu de l'observation et avec infiniment d'esprit. Les personnages d'Hergé ont le bon goût de ne jamais se prendre au sérieux ; ils ont l'héroïsme sceptique, ce qui repose des « supermen » américains stéréotypés, s'exprimant par onomatopées à l'usage des nourrissons et dont le niveau intellectuel se situe à l'échelle de celui d'un chimpanzé retardé.

L'intelligence, voilà bien, je pense, la qualité première des œuvres du dessinateur belge. Intelligence tout entière dévouée à l'enfance, capable de lui faire admettre quelques tristes réalités de cette terre. Mais sans insister lourdement, sans que la « moralité » de l'histoire se dégage nettement, encore qu'elle reste sensible — et c'est un tour de force — tout au long du déroulement de l'action, comme amalgamée à cette dernière. Hergé ne cherche pas à dissimuler et il faut lui en rendre grâce : la mort est constamment présente dans ses dessins, on la devine, mais on ne tue jamais, la cruauté aussi, mais on n'assiste pas aux tortures, les vices également, mais on les traite sur le mode mineur, histoire de ne pas les mettre en vedette, ce qui irait en sens contraire. Et puis, après tout, qui n'a pas ses défauts ? Si le capitaine Hadock est « porté » sur le whisky-soda, si le professeur Tournesol souffre d'une étourderie qui serait sévèrement réprimée de la part d'un écolier de dix ans, si Dupond et Dupont sont victimes d'une bêtise incurable, si Milou sacrifie à la gourmandise, si Tintin est souvent maladroit, cela prouve simplement que le monde est ainsi fait et que les gosses doivent en prendre leur parti sans en exagérer l'importance. On les prépare aux vérités de demain en évitant les conseils superfétatoires de toute façon innefficaces.

Les personnages « tintinesques » sont donc directement tirés de la vie. Ils sont universels, parce que dénués de fards, de maquillage outrageant. C'est à cela surtout qu'ils doivent leur succès.

Au début de ces lignes, nous parlions du plaisir sans mélange que prenaient les adultes à la lecture des aventures de Tintin (plaisir auquel un certain snobisme n'est pas étranger aujourd'hui : Tintin est à la mode chez les « intellectuels » et peut-être veut-on déceler en lui des intentions quelque peu abusives), c'est qu'il entre dans la peinture de plusieurs personnages des traits de la plus haute observation psychologique, qui échappent à l'enfant et qui en font la joie d'un lecteur plus critique. Séraphin Lampion, type consommé du « lustig » insupportable, le Potiron de Courteline, toujours prêt à débiter des histoires de corps de garde qui s'écrasent au sol par manque de substance, en est un exemple, alors que dans un domaine plus délicat, certaines réactions puériles, dues à l'hypersensibilité de représentants officiels de pays dits neufs, font éclater de rire quiconque à garder un jugement sain sur les choses d'ici-bas. Un bon moment à passer.

Tintin ? Un gosse à la mesure de notre temps, dynamique, attachant, au regard franc fixé sur un avenir que chacun espère meilleur.

Daniel Bard

Les gaîtés de l'assurance maternité

C'est une erreur: nous ne faisons pas nos enfants toutes seules

Nos lectrices liront, sans doute, avec grand intérêt, quelques extraits de la lettre adressée le 1er novembre, par l'Association du suffrage féminin, à la commission du Conseil des Etats chargée de l'étude du projet de loi modifiant le titre premier de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur la question dans notre prochain numéro.

... Sans entrer pour l'heure dans le détail de toutes ces dispositions, l'Association suisse pour le suffrage féminin se doit cependant d'attirer votre attention sur la teneur de l'al. 2 de l'art. 6 bis qui consacre une inégalité particulièrement choquante des citoyens devant la loi, en sanctionnant légalement la faculté pour les caisses d'assurance d'échelonner les cotisations de leurs membres d'après le sexe, ce qui autoriserait un écart entre eux jusqu'au 25 %.

... Notre association se permet encore de relever qu'en ce qui concerne l'indemnité journalière, page 67, ch. 2 de son message, le Conseil fédéral affirme :

« Nous tenons à faire encore une remarque sur la différence des cotisations selon le sexe dans l'assurance d'une indemnité journalière. Dans ce genre d'assurance, le montant de la cotisation dépend en premier lieu de la moyenne des jours de maladie par assuré et par an. Cette moyenne pour l'ensemble de la Suisse n'a pas changé en pratique depuis des années et elle est à peu près la même pour les hommes et pour les femmes, compte non tenu des cas d'accouchement. Si l'on prend ces cas en considération, la charge représentée par les femmes est d'environ 5 % supérieure à celle que représente les hommes. Le fait que le projet porte de 6 à 10 semaines, la durée des prestations en cas d'accouchement entraînera une augmentation supplémentaire de 2 à 3 %, de sorte qu'après la revision, les chargees occasionnées par les femmes dans l'assurance d'une indemnité journalière seront de 7 à 8 % supérieures à celles qui sont entraînées par les hommes. Cette différence peut être compensée sans difficulté dans les limites autorisées par le projet pour l'échelonnement des cotisations selon le sexe ».

Ainsi, le nouveau projet de loi, comme celui de 1954 d'ailleurs, met en définitive la maternité à la charge seule des femmes. Quant aux indemnités journalières prévues et qui ne représentent par ailleurs qu'une compensation partielle de salaire, ce sont essentiellement les femmes célibataires qui y sont intéressées, alors qu'exception faite de quelques rares cas de mères célibataires, elles n'occasionnent aucun frais de maternité.

Notre association voudrait aussi relever que si, dans la branche assurance-maladie, les femmes font courir des risques plus grands aux caisses au sujet des frais médico-pharmaceutiques, il est prouvé que, dans d'autres branches comme l'assurance-vie et celle de l'assurance des véhicules à moteur tout spécialement, les hommes sont la cause de versements d'indemnités beaucoup plus élevées que ne le sont les femmes, cela parce que les usagers masculins de la route, sans être de moins bons conducteurs, sont plus audacieux et risque-tout que les femmes. Or, jusqu'ici, l'on n'a heureusement pas consenti des primes inférieures aux femmes dans ces branches d'assurance.

Notre association, dont le but essentiel est de combattre toute discrimination, ne peut que protester vigoureusement contre une solution de surplus de prime qu'elle estime aussi inéquitable qu'indigne d'une véritable démocratie.

Elle est d'autant plus déconcertée par cette inégalité de traitement que celle-ci survient en même temps que le refus de la reconnaissance du principe de l'égalité des salaires entre hommes et femmes, de sorte que ces dernières qui continueront à moins gagner auront d'autant plus de peine à payer des primes d'assurance-maladie plus élevées.

Forte de ces arguments et de ces exemples, notre association insiste donc auprès de votre commission d'étude pour que le principe de solidarité entre les sexes soit spécialement respecté dans le secteur de la maladie.

Il est cependant clair que dans notre système d'assurance composé d'environ 1100 caisses-maladie, le problème de surplus de frais médico-pharmaceutique ne saurait être résolu par une simple prescription légale de primes uniformes entre les sexes à l'intérieur de chaque caisse. De notre avis, ce surplus ne devrait pas être couvert par des primes différentielles, mais bien par des subsides fédéraux.

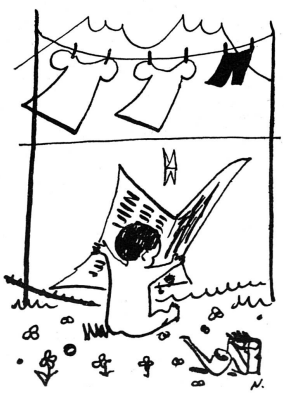

POUR VOS JARDINS, adressez-vous à
BOCCARD Frères
PAYSAGISTES-PÉPINIÉRISTES
Arbres fruitiers, d'ornement
Rosiers — Plantes vivaces GE, Ø 33 51 15
Catalogue gratis Pt-Saconnex

Une qualité...
Aerschbach
...qui court les rues!
4, rue du Rhône - Genève

Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ
Le plus grand choix de la Suisse Romande

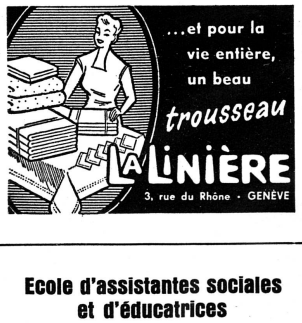

Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices
1, ch. de Verdonnet - Lausanne - Ø 32 02 18
Fondation subventionnée par la Ville de lausanne, l'Etat de Vaud et la Confédération
Trois sections :
1. Assistantes et secrétaires sociales (Diplôme reconnu par l'Association des travailleurs sociaux) - Age d'admission : 20 ans.
2. Educatrices - Age d'admission : 18 ans.
3. Instutrices privées et jardinières d'enfants Age d'admission : 16 ans. Classe d'enfants
Direction : Mme A.-M. Matter, Dr ès sc. péd.